



Réinterrogeons nos modes de vie pour rendre possible des modèles sobres et responsables

Un cadre de vie durable et de qualité, j'y ai droit !

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

**Améliorer la qualité de l'air**

<b>Enjeux et contexte</b>	<p>La France, poussée par l'Europe, renforce son action en matière d'amélioration de la qualité de l'air. L'objectif étant d'agir efficacement pour permettre à chacun de respirer un air qui ne nuise pas à la santé. Même si les concentrations des polluants dans l'atmosphère sont très faibles ils peuvent avoir des effets sur la santé et l'environnement. Le territoire est soumis à un Plan de Protection de l'Atmosphère et a engagé un travail d'information avec ATMO Hauts de France.</p> <p>La réglementation (décret n°2015 1926 de décembre 2015 et l'arrêté du 1 er juin 2016), vient renforcer les modalités de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public ; les écoles maternelles et élémentaires en janvier 2018, second degré, accueil de loisirs en janvier 2020 et les autres établissements recevant du public en 2023. Compte tenu des impacts sur la santé et l'environnement, le partenariat avec l'ATMO Hauts de France, engagé depuis plusieurs années, témoigne de cette volonté d'agir notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de mesures de lutte contre la pollution de l'air intérieur : la population vivant dans des espaces clos qu'il s'agisse de lieux accueillant du public ou d'espaces privés, l'exposition aux polluants présents dans l'atmosphère de ces espaces fermés est importante.</p>	
<b>Objectifs</b>	<p>Sensibiliser les publics et acteurs aux enjeux de préservation de la qualité de l'air Préserver la qualité de l'air intérieur Identifier les sources de pollution</p>	
<b>Impact de l'action</b>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Atténuation      <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> GES      <input type="checkbox"/> Energie      <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air      <input type="checkbox"/> Stockage carbone</p>	
<b>Sous-action 1</b>	Descriptif	<p>Mobilisation d'ATMO pour mettre en œuvre un cycle de formation et de sensibilisation à destination de différents publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de temps d'information collective sur la prévention de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public ;</li> <li>- Temps de formation à destination des agents techniques afin de leur permettre d'identifier les sources de polluants potentiels et de développer les bonnes pratiques afin de réduire ces pollutions ;</li> <li>- Pour la petite enfance, une expérimentation sur les produits d'entretien, va être lancée. L'objectif est de préserver le bien-être des enfants en utilisant des produits plus écologiques et plus économiques. L'objectif est d'avancer sur la démarche Ecolo crèche, le service santé proposent également des repas bio, la communauté scientifique mettait en avant le lien entre alimentation et perturbateur endocriniens ;</li> <li>- Formation à la réalisation d'autodiagnostic (obligation réglementaire) à destination des « Référents air » des communes si elle envisage de le réaliser en interne...</li> </ul>
	Public-cible	Petite enfance, agents d'entretien, élus, techniciens des communes
	Etat	En cours
	Calendrier	2020-2026
<b>Sous-action 2</b>	Descriptif	<p>Renforcer la communication sur la qualité de l'air</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement d'ATMO par le prêt de kits de mesures : Formation à l'utilisation du kit Prêts de Q-Trak (surveillance continue du taux de CO2, calcul d'indice de confinement).</li> </ul>

		Réflexion sur le kit de mesures « Bulle d'air » qui vise à sensibiliser les écoles primaires - Création d'un réseaux « référents airs » dans les communes bénéficiant d'une information régulière via la Hot line d'Atmo pour les référents des communes et la CAPSO
	Public-cible	Enfants, agent technique, élus...
	Etat	En cours
	Calendrier	2020 - 2026
<b>Sous-action 3</b>	Descriptif	Renforcer la communication sur la qualité de l'air - Proposer des animations et temps d'information dédiés visant à sensibiliser les acteurs du territoire (citoyens, industries, etc.) - Renforcer l'intégration des enjeux air dans les projets portés par la collectivité
	Public-cible	Citoyens, élus, acteurs du territoire
	Etat	En cours
	Calendrier	2020 - 2026
<b>PILOTAGE</b>		
<b>Maître d'ouvrage</b>	CAPSO	
<b>Partenaires</b>	ATMO Ht de France	
<b>MOYENS</b>		
<b>Partenaires et dispositif financier</b>	Mobilisation des services d'ATMO dans le cadre de l'adhésion à l'association	
<b>EVALUATION</b>		
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Nombre de personnes formées. Nombre d'autodiagnostic réalisés. Emissions annuelles de six polluants atmosphériques en tonnes (Nox, PM10, PM 2,5, COV, SO2 et NH3)	